

Ecrit par le 25 août 2024

Pernes-les-Fontaines : réouverture de l'école Jean-Moulin

Suspendu depuis le 4 février dernier, l'accueil des élèves de l'école primaire Jean Moulin de Pernes-les-Fontaines va pouvoir reprendre à partir de lundi prochain.

Ces dernières semaines, plusieurs élèves de l'école primaire Jean Moulin de Pernes-les-Fontaines ont présenté des symptômes (endormissement, nausées, céphalées, douleurs abdominales...), sans signes de gravité. Toutefois, par mesure de précaution, l'accueil des enfants au sein de l'école a été suspendu dès le 4 février afin de permettre la mise en œuvre d'investigations approfondies par une cellule de coordination pluridisciplinaire pilotée par Santé Publique France et associant les représentants des parents d'élèves.

Les contrôles n'ont décelé aucune anomalie

De nombreuses analyses ont été réalisées dans les locaux de l'école : sur les fluides (eau, air), l'alimentation (plats servis à la cantine), les équipements (contrôle de la chaudière), mesure du taux de monoxyde de carbone, etc. Ces contrôles n'ont révélé aucune anomalie.

En complément, les classes ont été désinfectées et un nettoyage complet de l'école a été réalisé. Des recommandations concernant l'aération des locaux et la mesure des paramètres de confort et des polluants réglementaires ont été faites et seront mises en place dès la réouverture de l'école.

Au vu de ce diagnostic et de l'état de santé satisfaisant des enfants restés à la maison, la préfecture de Vaucluse vient de confirmer que l'école sera accessible pour tous les élèves à partir du lundi 8 mars. Un protocole précis sera mis en place pour la prise en charge des élèves en cas d'apparition de nouveaux symptômes lors de la reprise des cours, avec une présence infirmière ou médicale en relais sur le temps scolaire.

13 communes de Vaucluse ont été choisies pour bénéficier du dispositif 'Petites villes de demain'

Ecrit par le 25 août 2024

Le Gouvernement a lancé, via l'[Agence nationale de la cohésion des territoires](#), un soutien spécifique pour la revitalisation des communes de moins de 20 000 habitants de 3 milliards d'€ dispensés jusqu'en 2026. Concrètement, ce soutien financier intervient dans l'ingénierie des projets (à hauteur de 250M€) et ses possibles financements. Objectif ? La redynamisation économique, sociale, culturelle et écologique des petites communes de moins de 20 000 habitants.

Les communes vauclusiennes choisies

Les communes vauclusiennes éligibles et choisies par le Gouvernement, via le préfet, sont : Apt, Aubignan, Bollène, l'Isle-sur-la-Sorgue, Malaucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Sault, la Tour d'Aigues, Vaison-la-Romaine et Valréas.

“38% de la population française vit dans les petites communes”

En clair

Petites villes de demain est donc un dispositif organisationnel et financier visant à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des projets respectueux de l'environnement. Près de 1 000 Petites villes sur le territoire et 53 en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficieront de ce dispositif dont 13 en Vaucluse.

Objectif

Objectif ? Accélérer l'attractivité et le dynamisme territorial et donc la relance en s'appuyant sur la rénovation du centre-ville, l'écologie et les circuits courts. La problématique ? Aider les maires à faire face au départ des commerces, des services de proximité et de santé. Au préalable, le maire doit s'être mis en relation avec le préfet, délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui vérifie si sa ville est éligible au dispositif et peut, ainsi, bénéficier de ce soutien de redynamisation. La réponse acquise, le maire procède, avec des habitants, au diagnostic du territoire, à la stratégie à mettre en œuvre et aux actions à mener, informations recueillies et énoncées dans un document 'Projet de territoire' pour redonner vie à son territoire et valoriser son patrimoine. Enfin, désormais membres des Petites villes de France, le maire et son équipe partagent leur expérience et conseils au sein du Club Petites villes de demain qui réunit d'autres élus et acteurs locaux partout en France.

‘1 000 binômes communes-intercommunalités seront accompagnés par ce programme’

Dans le détail

Ecrit par le 25 août 2024

Au total donc, les 3 milliards d'€ destinés aux 1 000 communes pourront faire éclore les projets menés par le maire et son équipe. Le dispositif, propose, entre-autres, de financer, à hauteur de 75%, le poste de chef de projet qui accompagnera la collectivité, celui du manager de centre-ville à hauteur de 40000€ pour 2 ans, le financement de 1 000 îlots de fraîcheur et d'espaces publics plus écologiques, également des réductions fiscales pour des travaux dans l'immobilier ancien avec le dispositif Denormandie et de la Fondation du patrimoine...

Le numérique aussi

Le numérique reste très présent avec la création de 800 France Services (guichet unique d'accès aux services publics), d'ici 2022 dans les communes du programme (avec 30 000€ de subvention annuelle + une formation et des aides à l'investissement), la création de 200 Fabriques du territoire, tiers-lieux regroupant des services liés au numérique (télétravail, ateliers partagés...) profitant à l'ensemble du territoire, le déploiement de 500 Micro-Folies, tiers-lieux numériques culturels développés par l'établissement public de la Vilette et financés jusqu'à 80% par l'État.

'Petites villes de demain est un dispositif qui délivrera 3 milliards d'€ pour la revitalisation des villes de moins de 20 000 habitants'

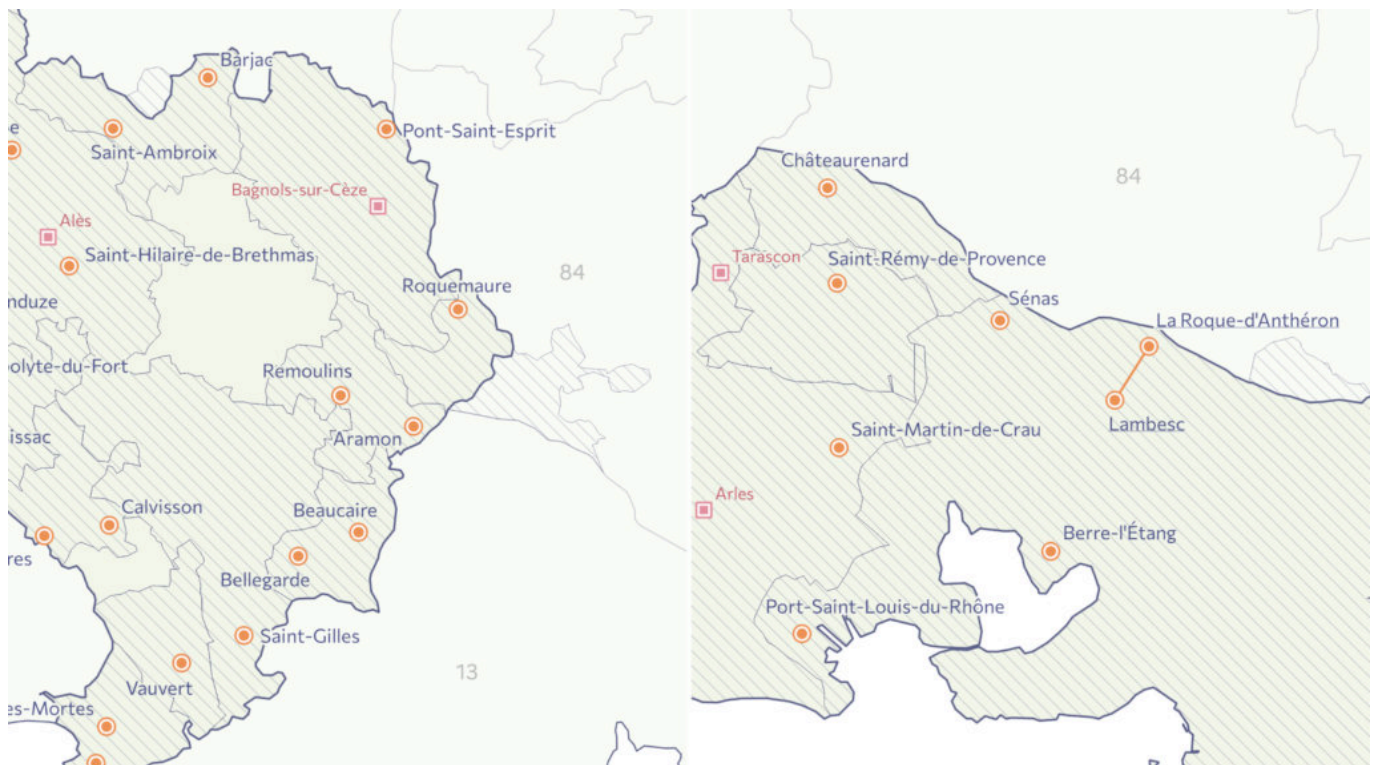
Les partenaires

Ce soutien spécifique piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires intervient à partir de partenariats avec la Banque des territoires, l'Agence nationale de l'habitat, l'Adème (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), l'Anah (Agence nationale de l'habitat), le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et l'Association des petites villes de France, les CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement)...

En complément d'un autre dispositif

Ce programme est lancé trois ans après '[Action cœur de ville](#)', qui lui est destiné aux villes de plus de 20 000 habitants et doté de 5 milliards d'euros sur cinq ans pour améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.

Ecrit par le 25 août 2024



Les villes du Gard (dont Roquemaure du Grand Avignon) et des Bouches du Rhône limitrophes du département de Vaucluse bénéficiant du dispositif.

Les Bouches-du-Rhône

Les villes retenues dans les Bouches-du-Rhône sont : Chateaurenard, Lambesc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, la Roque-d'Anthéron, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence, Sénas et Trets.

Le Gard

Les villes choisies dans le Gard sont : Aigues-Mortes, Anduze, Aramon, Barjac, Beaucaire, Bellegarde, Calvisson, La Grande Combe, le Grau-du-Roi, Pont-Saint-Esprit, Quissac, Remoulins, Roquemaure, Saint-Ambroix, Saint-Gilles, Saint-hilaire-de-Brethmas, Saint-Hyppolite-du-Fort, Saint-Jean-du-Gard, Sommières, Vauvert et Le Vigan.

L'Ardèche

Les villes retenues par le Gouvernement sont : Le Cheylard, l'Argentière, Le Pouzin, Ruoms, Saint-Agrève, Le Teil, Tournon-sur-Rhône, Vallon-Pont d'Arc, Le Vans, Villeneuve-de-Berg, Viviers, La Voulte-sur-Rhône.

La Drôme

Écrit par le 25 août 2024

Dans la Drôme ce sont : Buis-les-Barronnies, La Chapelle-en-Vercors, Cléon-d'Andran, Crest, Die, Dieulefit, Livron-sur-Drôme, Loriol-sur-Drôme, Nyons, Saint-Donat-sur-l'Herbasse, Saint-Jean-en-Royans et Saint-Vallier qui ont été sélectionnées.

Les Alpes-de-Haute-Provence

Dans les Alpes-de-Haute-Provence : Annot, Banon, Barcelonnette, Castellane, Château-Arnoux-Saint-Auban, Forcalquier, Saint-André-les-Alpes, Seyne et Sisteron bénéficieront du dispositif.

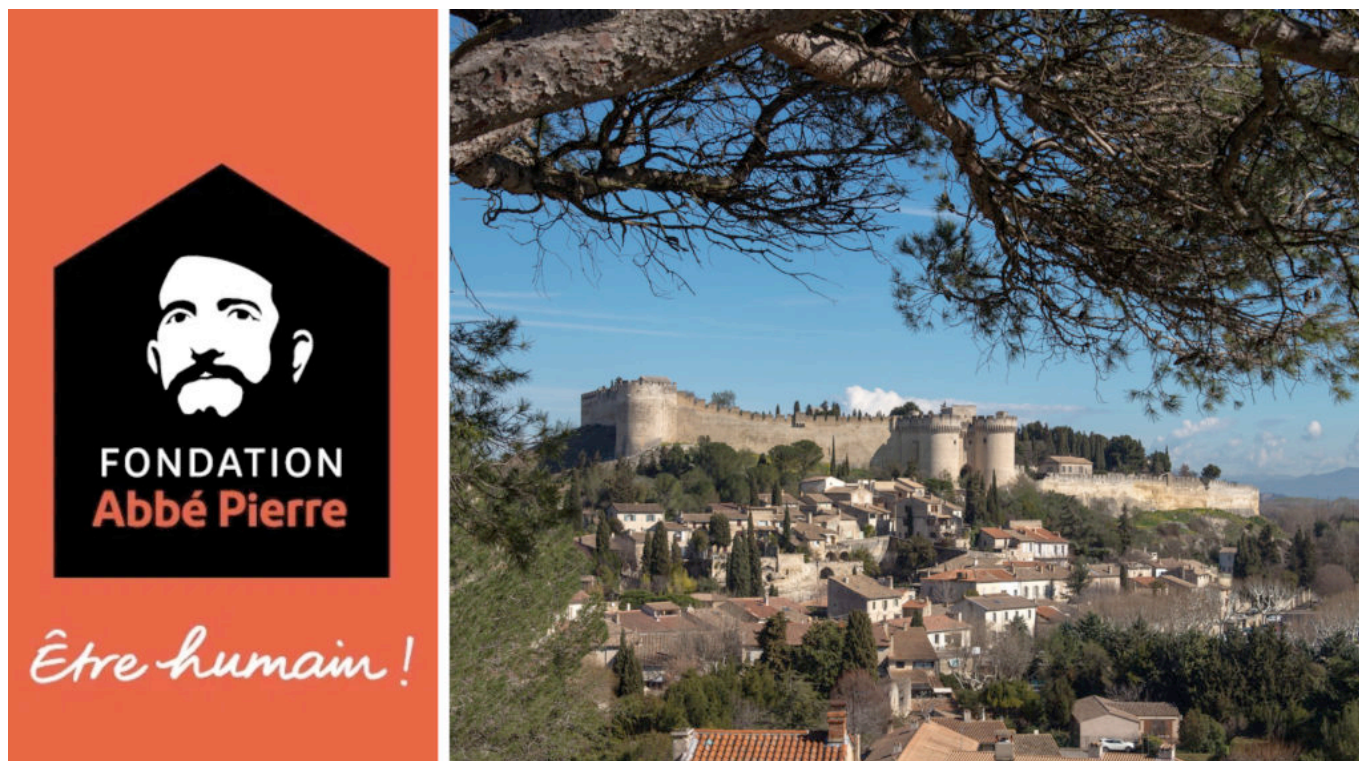
Le Var

Dans le Var, les communes éligibles sont : Les Arcs, Aups, Barjols, Le Beausset, Le Cannet-des-Maures, Cogolin, La Londe-des-Maures, Lorgues, Le Luc, Le Muy, Roquebrune-sur-Argens, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Salernes.

Petites villes de demain , explication en vidéo.

Pernes, Villeneuve et Les Angles pointées du doigt par la fondation Abbé-Pierre

Ecrit par le 25 août 2024



Les communes de Pernes-les-Fontaines, Villeneuve-lès-Avignon et Les Angles figurent parmi la liste des 12 villes emblématiques considérées comme des multirécidivistes de la carence en matière de logement social par [la fondation Abbé-Pierre](#).

La fondation Abbé-Pierre vient de présenter un palmarès 2017-2019 des mauvais élèves dans le domaine du logement social. Avec cette initiative, l'association caritative œuvrant pour le logement des défavorisés entend ainsi dénoncer les communes récalcitrantes à la loi SRU* (Solidarité et renouvellement urbains). Adoptée le 13 décembre 2000, ce texte visait à imposer aux communes urbaines de compter 20 ou 25 % de logements sociaux en 2025.

« Son bilan est très positif : lors de cette période triennale 2017-2019, la loi SRU a encore fait la preuve de son efficacité, explique la Fondation. Alors que les objectifs de production cumulés ont augmenté (200 000 logements sociaux à produire en 3 ans), ils ont globalement été atteints à hauteur de 116% (contre 106% lors de la période précédente). La production HLM (Habitation à loyer modéré) dans ces communes a ainsi augmenté de 21% entre les deux périodes. La loi SRU réussit donc à recentrer la production HLM vers les zones tendues qui en comptaient peu, contribuant ainsi à augmenter l'offre de logements abordables et à mieux la répartir.

Les villes du Sud sont à la traîne...

Ce bon résultat global cache cependant de grandes disparités parmi les communes concernées. Si la majorité des communes ont atteint voire dépassé leur dernier objectif quantitatif triennal, 467 villes n'y

Ecrit par le 25 août 2024

sont pas parvenues. Parmi elles, 106 ont même réalisé moins de 20% de cet objectif.

Si 71 % des communes de Bourgogne Franche-Comté en carence de logements sociaux ont atteint leurs objectifs sur cette période, seulement 17 % des communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans ce cas y sont parvenues. La région Sud, où figurent 71 communes (dont 12 communes vauclusiennes**) menacées d'un constat de carence SRU pour ne pas avoir suffisamment construit de logements sociaux entre 2017 et 2019, affiche le plus mauvais bilan derrière la Corse (33%) et les Pays de Loire (41%).

Les multirécidivistes de la carence

Parmi ce demi-millier de mauvais élève, la fondation Abbé-Pierre dénonce certaines communes qui ont été carencées à chacune des cinq premières périodes triennales depuis la mise en œuvre de la loi SRU.

« Il s'agit des 12 communes emblématiques qui seront à nouveau proposées à la carence par les préfets pour cette sixième période, mettant ouvertement l'Etat au défi », prévient la Fondation.

Des communes symboles où le Vaucluse et le Grand Avignon apparaissent malheureusement en bonne place puisque Pernes-les-Fontaines, Villeneuve-lès-Avignon et Les Angles sont loin d'avoir réalisé les objectifs initiaux en matière de construction de HLM. Ainsi, entre 2004 et 2019 le taux de logements sociaux est passé de 4,76% à 5,72% à Pernes, de 7,19% à 9,24% aux Angles et de 6,82% à 9,97% pour la cité cardinalice. Bien loin des 20% et encore davantage des 25% voulus par la loi SRU.

**Pour accroître et mieux répartir le parc social, l'article 55 de la loi SRU de 2000 impose d'atteindre un quota de 20 ou 25% de logements sociaux aux communes supérieures à 3 500 habitants (1 500 en Ile-de-France) situées dans des agglomérations ou des intercommunalités de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants. Depuis la loi de 2013 portant l'obligation du taux de logements sociaux dans les communes assujetties à 25%, l'ancien taux de 20% est devenu l'exception, pour des zones moyennement tendues. Le nombre de communes concernées par la loi SRU est passé de 728 à l'origine à 1 053 aujourd'hui, dont près des deux tiers ont une obligation à 25%, les autres se situant à 20%.*

***Parmi les 12 communes vauclusiennes ayant fait l'objet d'un constat de carence, Carpentras, Caumont-sur-Durance, Entraigues-sur-la-Sorgue, Monteux et Orange ont atteint leurs objectifs. Cheval-Blanc, l'Isle-sur-la-Sorgue, Pernes-les-Fontaines et Le Thor sont toujours carencés par rapport aux objectifs précédents alors que Courthézon, Mazan et Saint-Saturnin-lès-Avignon apparaissent dans la liste des nouvelles communes carencées.*

A cela s'ajoute pour le bassin de vie les communes des Angles, Villeneuve-lès-Avignon, Barbentane, Rognonas et Eyraques.

Écrit par le 25 août 2024

Pernes-les-Fontaines : une exposition de photos du 23 au 25 octobre



L'association pernoise '[La Photo dans le cadre](#)' organise les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 octobre une exposition de photos intitulée "Week-end en Images" à la Chapelle des Pénitents Blancs.

Malgré le contexte de crise sanitaire, les membres de l'association 'La Photo dans le cadre' ont annoncé vouloir maintenir l'exposition. « Nous pensons que dans la situation actuelle il est important de maintenir des événements culturels en respectant les gestes barrières et nous espérons que vous serez nombreux à venir découvrir cette exposition de photos durant ces 3 journées. Les photographes de l'association sont mobilisés et seront présents pour partager leur passion avec vous... Venez nous rencontrer pour nous soutenir ! » a ainsi déclaré Patrick Denis, le président de l'association.

Écrit par le 25 août 2024

Les 10 artistes présents : Marie-France Zumaquero, Catherine Vernay, Philippe Croayne, Jean-Pierre Rieu, Alain Pérot, James Jaulin, Rosie Jackson, Bernard Lescot, Patrick Denis et Yann Chaplet.

Du vendredi 23 au dimanche 25 octobre. 10h à 18h. Chapelle des Pénitents Blancs. 248, rue Emile Zola. Pernes-les-Fontaines. Entrée libre.

Pernes-les-Fontaines : Montebourg met le Vaucluse à l'amande



La société [la Compagnie des Amandes](#) vient de lancer la plantation de près de 26 hectares d'amandiers à Pernes-les-Fontaines. Depuis 2018, l'entreprise co-fondée par [Arnaud Montebourg](#) et l'homme d'affaires [François Moulias](#), ancien président du directoire du journal Libération notamment, s'est lancée dans la plantation d'amandiers dans tout le midi méditerranéen en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Corse. Objectif : planter 2 000 hectares d'ici 2024 afin de relancer une filière 'made in France' en s'associant avec des

Ecrit par le 25 août 2024

exploitants agricoles et en leur apportant des financements, des conseils scientifiques et agronomiques ainsi qu'un débouché commercial.

Le modèle agronomique se veut également exemplaire, sans herbicide, avec préservation de zones de biodiversité, certification HVE (Haute valeur environnementale) et une recherche de solutions de biocontrôle du ravageur de l'amandier en collaboration avec l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et le CNRS (Centre national de la recherche scientifique)

Ce projet a également reçu le soutien du GRCETA (Groupement de recherche sur les cultures et techniques agricoles) de Basse Durance, de la Société du canal de Provence ainsi que la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur qui y voit l'opportunité de développer une filière créatrice de valeur en secteur rural.

Ce nouveau verger d'amandiers en Vaucluse est sous la responsabilité de l'agriculteur vaclusien Vincent Fabre ([voir ici l'interview en vidéo](#)). La première récolte est attendue pour 2023.

« La Compagnie des Amandes recherche aussi un chef de culture pour son projet à Sérignan-du-Comtat. »

Par ailleurs, la Compagnie des Amandes n'entend pas s'arrêter en si bon chemin en Vaucluse puisqu'elle [recherche également un chef de culture pour son nouveau verger à Sérignan-du-Comtat](#). Dans ce cadre, ce verger innovant d'amandiers sera planté début 2021. Il comprendra 70 ha en conduite traditionnelle, 30 ha en haie fruitière, le tout sous labellisation à minima HVE et conduit selon un cahier des charges agro-écologique.

Outre la société dont Arnaud Montebourg est le président, le Vaucluse dispose également d'un autre défenseur de cette filière : [les nougats Silvain](#) à Saint-Didier. L'entreprise familiale a ainsi créé dès 2016 une association de promotion des amandiers en Provence, culture autrefois majeurs dans la région et maintenant délaissée au fil du temps. Ainsi, près de 86% des amandes consommées à ce jour en France proviennent de l'étranger. Et les nougats Silvain n'hésite pas montrer l'exemple, puisque la société artisanale détentrice du label EPV (Entreprise du patrimoine vivant) a développé ses propres vergers d'amandiers afin de couvrir ses besoins (10 tonnes par an) permettant de proposer sa production dans ses deux boutiques à Saint-Didier et à Aubagne ainsi chez la cinquantaine de revendeurs sur l'ensemble de la France.

Écrit par le 25 août 2024

'Allogarage 2020' : 4 garages Vauclusiens au palmarès des meilleurs garages de France



Pour la 7ème année consécutive, **Allogarage** dévoile sa sélection des meilleurs garages de France. Cette année, ils sont quatre garages dans le Vaucluse à avoir été distingués pour leur qualité de service.

Sur une initiative similaire aux récompenses attribuées aux meilleurs restaurants et hôtels, Allogarage dévoile pour la 7ème année consécutive sa sélection des Meilleurs Garages de France. Cette année en France, 189 garages ont été plébiscités par leurs clients.

Une sélection a été réalisée à partir de critères objectifs et en toute transparence à l'aide d'avis clients : le garage possède au minimum 25 avis publiés et vérifiés, il dispose d'une note moyenne supérieure à 4

Ecrit par le 25 août 2024

sur 5 et présente moins de 5 % d'avis négatifs. Les avis publiés sont conformes à la norme AFNOR NF Z 74-501 officialisée le 3 Juillet 2013, et chaque auteur a été identifié en exigeant systématiquement une copie de sa facture de réparation.

Dans le département de Vaucluse, 4 garages ont ainsi été récompensés : la Carrosserie Bressy Axial (351 Rue des Pays Bas, Orange), le Garage des Fontaines (20 Route de l'Isle-sur-Sorgues, Pernes-les-Fontaines), la Carrosserie Damery (Impasse de la Pompe, Piolenc) et la Carrosserie Bollénoise (Route de Mondragon, Bollène). Proches du Vaucluse, le Garage Davanier-SARL DSCC (450 Route de Saint-Génies de Comolas, Saint-Laurent-des-Arbres) et la Carrosserie Manfrini (27 Rue Aimé et Eugène Cotton, Arles) sont également au palmarès.

Lancé en 2007, plébiscité chaque mois par plus de 400 000 automobilistes, Allogarage est depuis 2009 le premier guide comparatif sur Internet à vérifier de façon systématique les avis déposés en demandant une copie des factures aux clients, et le premier site automobile à suivre à la norme AFNOR NF Z 74-501 dévoilée en Juillet 2013. A ce jour, Allogarage recense plus de 25 000 garages en France.

Pernes-les-Fontaines : un dimanche chez Artophage

Ecrit par le 25 août 2024



On ne présente plus Artophage, galerie associative sise à Pernes-les-Fontaine. Moins d'un an après son ouverture et malgré le confinement, le rythme de croisière est pris et les événements festifs et artistiques se succèdent avec une fréquentation conséquente. Mais surtout l'humain est toujours au cœur de ce projet artistique. Tous les trimestres un artiste est à l'honneur. On lui laisse le temps, les lieux, l'espace de rencontre avec le public et l'alchimie opère. Ainsi l'artiste Evelyne Truffet expose jusqu'au 30 septembre et rencontrera le public lors d'un brunch dominical. Sa technique s'appuie sur les techniques de la sculpture traditionnelle mais tout l'inspire : la terre, le textile, les objets de récupération. Un travail riche et sensible.

Exposition jusqu'au 30 septembre. Rencontre/ partage avec l'artiste. Dimanche 13 septembre. 10h à 12h30. Galerie associative Artophage. Du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h. Le dimanche de 10h à 12h30. 11, avenue Font de Luna. Pernes-les-Fontaines. 06 46 89 54 40. www.artophage.fr

Ecrit par le 25 août 2024

Pernes-les-Fontaines : le Forum des associations se tiendra le samedi 5 septembre



Ecrit par le 25 août 2024

La Ville de [Pernes-les-Fontaines](#) organise l'édition 2020 du Forum des associations le samedi 5 septembre dans l'enceinte du complexe sportif Paul Vivie.

Le rassemblement annuel des associations pernoises et valayannaises au complexe sportif Paul de Vivie permettra aux visiteurs de découvrir les activités associatives existant sur la commune et de s'y inscrire. Pour cette journée qui se veut conviviale, familiale et festive, de nombreuses démonstrations des associations présentes seront organisées. A noter que le port du masque est obligatoire.

Samedi 5 septembre. 14h à 18h30. Complexe sportif Paul Vivie. 391, avenue René Char. Pernes-les-Fontaines. Accès libre. 04 90 66 33 43.

Pernes-les-Fontaines : rencontrez Jay7 à l'Artophage

Ecrit par le 25 août 2024



Vous avez peut-être déjà remarqué son travail avec ses œuvres 'King Size' uniquement peintes au doigt. Autodidacte, il n'a jamais pris de cours de dessin. Il a appris seul, en passant son temps libre, dès son plus jeune âge, à redessiner les BD que possédait son père.

L'artiste-peintre Avignonnais [Jay7](#), qui a réalisé par le passé des toiles pour le rappeur Soprano, le Dj producteur Kimfu ou encore l'animateur télé Cyril Hanouna, sera présent à la galerie d'art l'[Artophage](#) pour échanger et faire partager sa passion avec le public.

Samedi 22 août. 10h à 16h. Galerie Artophage, 11 avenue Fontaine de Luna. Pernes-les-Fontaines. 06 46 89 54 40.